



NOTE DE SERVICE

- DESTINATAIRES :** Directrices et directeurs de l'éducation
Secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers, agentes et agents de supervision des administrations scolaires
Directrice de la Direction des écoles provinciales
Surintendante du Centre Jules-Léger
- EXPÉDITEUR :** George Zegarac
Sous-ministre adjoint
Division de la planification stratégique et des programmes de l'éducation élémentaire et secondaire
- DATE :** Le 3 avril 2008
- OBJET :** **Journée pédagogique consacrée à l'enfance en difficulté**

Nous recommandons vivement que l'une des six journées pédagogiques de l'année scolaire 2008-2009 soit consacrée à l'éducation de l'enfance en difficulté. Comme nous tenons à mettre l'accent sur la formation en équipe, le ministère de l'Éducation encourage la participation du plus grand nombre possible de membres du personnel approprié. Nous reconnaissons le travail considérable entrepris par les conseils scolaires pour aider les dirigeantes et dirigeants des classes, des écoles et des conseils à améliorer les résultats des élèves ayant des besoins particuliers, ainsi que pour appuyer les méthodes d'enseignement. Nous sommes également conscients des progrès réalisés pour combler les écarts de rendement pour ces élèves. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine. Le ministère de l'Éducation sera heureux d'aider les conseils scolaires à préparer une journée pédagogique consacrée à l'éducation de l'enfance en difficulté et de contribuer à la conception de stratégies visant à combler les écarts.

Le ministère de l'Éducation poursuit ses objectifs en ce qui a trait aux résultats des élèves en difficulté, à savoir :

- améliorer les résultats des élèves qui reçoivent des programmes et des services d'éducation de l'enfance en difficulté;
- accroître la capacité des écoles pour répondre aux besoins de tous les apprenants et apprenantes dans tous les placements, de la classe ordinaire à la classe distincte;
- s'assurer que la programmation du PEI est liée au curriculum et au Bulletin scolaire de l'Ontario;
- améliorer l'équilibre entre l'accent sur l'enseignement et l'apprentissage et la nécessité de processus, de documentation et de reddition de compte appropriés;
- combler les écarts.

En consacrant une des six journées pédagogiques prévues pour l'année scolaire 2008-2009 à l'éducation de l'enfance en difficulté, nous pouvons cibler ces objectifs avec plus de précision.

Le ministère de l'Éducation prend actuellement un certain nombre de mesures pour appuyer les initiatives de perfectionnement professionnel des conseils scolaires dans le domaine de l'éducation de l'enfance en difficulté. Le document d'appui *L'éducation pour tous – Rapport de la Table ronde des experts pour l'enseignement en matière de littératie et de numératie pour les élèves ayant des besoins particuliers de la maternelle à la 6^e année* sera élargi pour inclure les classes jusqu'à la 12^e année.

La publication du document sur l'éducation pour tous de la maternelle à la 12^e année est prévue pour l'automne 2008 et sera suivie par des séances de formation régionales au début de 2009.

Nous savons qu'il faut poursuivre le travail entrepris pour s'assurer que les PEI efficaces mènent à des méthodes d'enseignement et d'évaluation appropriées, et pour appuyer l'apprentissage et l'amélioration des résultats des élèves ayant des besoins particuliers. Le ministère de l'Éducation travaille à réaliser cet objectif. La phase II du gabarit de PEI provincial devrait être publiée en septembre 2008. Cette phase tient compte des commentaires recueillis sur le terrain lors de la phase I, qui a été publiée en septembre 2007. Le Ministère prend également d'autres mesures pour appuyer l'élaboration du PEI et les éléments d'enseignement et d'évaluation associés au processus du PEI, en créant divers soutiens conviviaux au perfectionnement professionnel (y compris par voie électronique). Ces soutiens devraient être prêts au début de 2009 et seront suivis par des séances de formation.

Le ministère de l'Éducation s'est engagé à améliorer les résultats des élèves ayant des besoins particuliers et considère qu'une journée pédagogique consacrée à l'éducation de ces élèves contribuera à combler les écarts. Nous espérons que toutes les directrices et tous les directeurs de l'éducation soutiendront cette importante initiative de perfectionnement professionnel pour leurs conseils scolaires.



George Zegarac

p.j. Présidente/ Président, C.C.E.D.